

**PV des Conseils de Participation du Lycée Martin V  
DOA et D2D3 du 18 novembre 2024**

**A la bibliothèque du Biéreau, de 17h à 18h30**

**PRESENCES :**

<i>Fonction</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
Direction	Dromelet	Béregère
	De Blaere	Alice
	Braeckmans	Joachim
Enseignants	Buxant	Raphaëlle
	Villers	Stéphanie
	Vermeulen	Isabelle
	Collard	Vivian (Coach Elèves)
CPMS	Frix	Anne (Invitée)
Elèves	Dekoninck	Florence (2 <sup>ème</sup> )
	Servaes	Pauline (Invitée 4 <sup>ème</sup> )
	Hennuy	Yvan (4 <sup>ème</sup> )
	Colaux	Eléonore (6 <sup>ème</sup> )
	Kanyandekwe	Ebenezer (5 <sup>ème</sup> )
	Thiry	Angéline (3 <sup>ème</sup> )
	Luyckx	Alicia (Invitée 2 <sup>ème</sup> )
	Van Velsen	Elisa (1 <sup>ère</sup> )
Parents	Féron	Julie
	De Wilde	Dominique
	Aït Amer	Faïza
	Guérin	Sandrine
Excusés	Timmermans	Didier
	Jouvenceau	Gaëlle

## **Ordre du Jour :**

Premier conseil de participation (CP) depuis les élections des délégués :

- Accueil des nouveaux membres
- Calendrier du CP
- Approbation du ROI du CP

Approbation du PV du CP du 7 octobre 2024

Enoncé des divers : Elèves 1<sup>ère</sup>, Elèves 4<sup>ème</sup>, Elèves 5<sup>ème</sup>

Approbation du PV du CP du 07 octobre

Carnaval des Rhétos (élèves)

L'utilisation du smartphone au Biéreau (parents-direction)

Voyage Rhéto + Politique du Lycée concernant les voyages en avion (élèves)

Le plan de pilotage du DOA : calendrier (direction)

Animations EVRAS en 2<sup>o</sup> : projet (direction)

Présentation de notre partenaire, l'AMO La chaloupe

Points pour ordre du jour du prochain CP

---

### **1) Premier conseil de participation (CP) depuis les élections des délégués :**

- Accueil des nouveaux membres : la direction souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de Participation 2024-2025. Nous avons le plaisir d'accueillir cinq nouveaux élèves au CP cette année.
- Calendrier du CP : 20 janvier 2025, 17 mars, 14 avril, 19 mai et 2 juin 2025.
- Approbation du ROI du CP : Le ROI du CP est approuvé.

Anne Frix du Centre PMS est invitée ce jour.

L'AMO La Chaloupe ne sera pas présent ce jour.

### **2) Approbation du PV du 7 octobre 2024 :**

Le PV est approuvé.

### **3) Carnaval des Rhétos :**

Ce Carnaval n'est pas que pour les Rhétos, il faut changer le titre.

Le projet n'a pas pu être présenté en CE, il faut donc attendre son passage en CE.

Eléonore attend le retour de l'AP pour la demande d'aide financière. Le projet coûte 300 euros.

Cependant la Sabam a demandé 300 pour la diffusion de musique.

Plusieurs questions sont débattues :

- Est-ce indiqué de payer 300 euros pour une demie journée de musique ?
- Projet carnaval est un one-shot ou à continuer avenir ?
- Question de la vente de pâtisseries par les élèves pour contribuer au projet ?
- Question de la bonne gestion de l'argent d'une vente dans l'école (IT, économat, validation par direction etc....)

### **Conclusion : Point à suivre**

- Attente validation par CE
- Attente réponse AP budget
- Validation vente par direction

### **3) Soirée Quizz Noël : Déléguée 2<sup>ème</sup> et Invitée 2<sup>ème</sup>**

Les 2<sup>èmes</sup> vont avoir une soirée quizz Noël le vendredi 13 décembre de 16h30 à 18h30. Il y aura un défilé, un apéro et un atelier photo par équipes de 8 élèves avec un professeur encadrant. Le quizz sera animé par les éducateurs.

La direction félicite les élèves pour la qualité de l'élaboration de leur projet.

#### **Conclusion : Point abouti**

### **4) Outils didactiques pour apprendre en s'amusant : Invitée 4<sup>ème</sup>**

Les 4<sup>èmes</sup> souhaitent mettre à disposition des outils didactiques pour apprendre en s'amusant.

Une proposition est d'utiliser Quizlet, cependant l'abonnement est onéreux, de 32 euros par an.

Il y a une discussion sur l'abonnement et son accès aux professeurs. Il est demandé à Eléonore de réfléchir à la mise en place de ce projet pour les 5<sup>èmes</sup> également.

Quizlet est déjà utilisé par certains professeurs avec le budget pédagogiques langues.

Bérengère Dromelet exprime que le projet ne semble pas assez défriché, il faut dès lors mieux délimiter le périmètre du projet, le choix des professeurs, le choix des élèves etc...

#### **Conclusion : Point à suivre**

- **Concrétiser le projet et l'écrire**
- **Choix des professeurs**
- **Co-construction du projet élèves-professeurs**

### **5) Journée Sportive : Délégué 5<sup>ème</sup>**

Les élèves de 5<sup>èmes</sup> se sont étonnés de l'absence de la journée sportive cette année et expriment vivement qu'ils sont très demandeurs de pouvoir avoir cette journée.

Un débat important a lieu sur cette question.

La professeur d'éducation physique Mme Vermeulen amène beaucoup d'éléments d'explication sur l'arrêt actuel de cette journée pour les 4-5-6 (elle est maintenue pour les 1-2-3). L'organisation de cette journée est très lourde, par ailleurs il y a des problèmes importants de budget, les activités coutent chères (ex : Durbuy Aventure coûte très cher), il y a le problème du choix du moment de l'année avec la météo ainsi que des difficultés rencontrées avec certains opérateurs d'activités (mauvaise gestion des activités par les animateurs).

Bérengère Dromelet se réjouit que les élèves aient envie de faire une journée sportive – et ce dans le monde actuel. Elle exprime qu'il faut examiner les éléments de faisabilité avec les professeurs.

#### **Conclusion : point à suivre**

- **Parler aux professeurs**
- **Question du budget**

### **6) Utilisation smartphones au Biéreau**

Il y a un débat important sur ce sujet et plusieurs membres donnent leur avis sur cette question.

Bérengère Dromelet exprime qu'on applique actuellement la règle qui est dans le journal de classe mais qu'il faut avancer rapidement sur cette question car la loi va changer.

Yoachim Braeckmans exprime que la nouvelle loi interdit l'usage récréatif du GSM à l'école et il faut donc réécrire la règle dans le ROI de l'école. Il y a d'abord une phase d'information/avertissement jusqu'à Noël et à partir de janvier 2025 le GSM sera confisqué en

cas de mauvais utilisation. La règle vaut pour les GSM et les appareils connectés comme les montres.

Les élèves de 5<sup>ème</sup> expriment être mécontents avec la règle et qu'ils vont écrire un dossier.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> demandent si on permet l'utilisation pendant les pauses du matin et du midi.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> demandent si on a le droit d'avoir son GSM dans sa poche ou pas. La réponse est que le ROI dit que le GSM doivent être dans les cartables.

Bérengrère Dromelet exprime que le dossier des 5<sup>èmes</sup> doit être transmis à la direction selon le principe de l'expression de la parole et qu'il est important d'avoir des discussions sur ce sujet pour élargir les consciences. Elle rappelle qu'il y a du sens à ce que la société dise que l'utilisation abusive des GSM ne soit pas bonne. Et que ce nouveau décret a dès lors du sens.

Isabelle Vermeulen demande que la règle soit d'application sur le chemin de l'école vers le Blocry également car cela n'est actuellement pas respecté, ce qui n'est pas juste.

Une parent demande si les élèves pourront toujours utiliser leur GSM pour faire des photos pour le journal de classe. La réponse est oui si l'élève est en situation EBS.

Yoachim Braeckmans rappelle qu'une règle doit avoir du sens.

Une parent exprime qu'il y a un devoir d'éducation de la société par rapport à l'utilisation du GSM.

#### **Conclusion : Point à suivre**

#### **7) Horloges dans chaque classe**

La direction exprime que ce projet est en cours.

#### **Conclusion : point à suivre**

#### **8) Animation EVRAS**

La direction exprime que l'école met en place des animations EVRAS en 2<sup>ème</sup> année du 14 au 16 avril. Madame Frix sera présente au CP en janvier pour discuter de cette animation.

#### **Conclusion : Point à suivre**

- **Présence du CPMS au CP en janvier**

#### **9) Voyage Rhéto et politique de l'école**

Les professeurs vont prendre l'avis des autres professeurs et ramèneront ce point au prochain CP.

#### **Conclusion : Point à suivre**

- **Avis professeurs en janvier**

#### **10) Plan de Pilotage du DOA**

Alice De Blaere exprime que c'est une obligation pour les équipes de professeurs et de direction de présenter un plan avec les objectifs pédagogiques qu'ils suivent à la fédération pour le 30 avril 2025. Elle présente au CP l'agenda des travaux du Plan de Pilotage du DOA.

Aux Bruyères l'école y travaillera en AG le 14 novembre 2024 et le 21 janvier, et lors d'une journée entière le 23 janvier 2025. Il y aura une nouvelle AG le 10 avril 2025. Le plan sera ensuite présenté en CP le 14 avril 2025. Il y aura également une journée de formation sur le plan le 30 mai 2025.

#### **Conclusion : Point à suivre**

## **11) Points pour l'ordre du jour du prochain CP**

Elèves 4<sup>ème</sup> : Journée sportive Jeux Olympiques

Elèves de 5<sup>ème</sup> : Nuit à l'école

Elèves de 4<sup>ème</sup> : Quizelet +

Elèves de 6<sup>ème</sup> : Carnaval

Elèves de 6<sup>ème</sup> : Bal des Rhétos

Politique de l'école par rapport aux voyages en avion